

Natura 2000
Regards croisés sur une politique européenne
de gestion des milieux naturels

TABLE RONDE

Madame France GAMERRE – Maire-adjoint de la ville de Marseille

A Marseille depuis 2002, nous avons voté la mise en place d'un programme Natura 2000, tant au niveau de ce qu'on appelle la baie de Marseille, des calanques, du Massif du Grand Caunet et des îles. Donc tout ça s'inscrit dans une politique globale qu'est la préservation de notre littoral. Cet espace fait plus de 100 km, 10 km de long, 960 000 habitants sur 15 km de large, le troisième port de commerce d'Europe et le deuxième pôle de plaisance. Il faut mener cette politique, d'autant plus avec rigueur pour préserver notre littoral. Donc, en 2002, nous avons voté des périmètres. Et tout à l'heure, l'un de vous posait la question des élus. Alors, c'est vrai que moi, je suis peut-être un petit peu plus sensible à ces problèmes environnementaux, mais il a fallu convaincre les collègues. Je croie que les mentalités et l'information ont quand même bien évolué. Il y a seulement dix ans, à mon avis, ça aurait eu beaucoup plus de mal à passer, en tout cas dans ma ville. Et là, il n'a pas fallu tellement se battre. C'est quelque chose qui est passé et qui passe bien, faut dire qu'on a fait un travail préalable de concertation, de mise en place, d'information pour mettre en place ce programme. Nous avons divisé ces aires en trois. Il y a le GIP des calanques qui s'occupe des calanques. Moi même dans ma délégation des Affaires Maritimes, je m'occupe de l'île, de l'archipel du Frioul et l'ONF s'occupe du Massif du Grand Caunet Là, c'est une première difficulté. On essaie d'avancer ensemble pour ensuite coordonner les trois aires au niveau du programme et remettre un docob commun. Une des difficultés aussi, c'est que pour la première fois, j'ai souhaité que le programme avance à 500 mètres sur l'eau et au fond de l'eau. A partir de l'île du Frioul par exemple, il y a l'aspect nature et puis, il y a aussi tout l'aspect marin. Nous avons

bien entendu, fait appel à des bureaux d'étude. On a fait appel au conservatoire des études des écosystèmes de Provence, donc qui travaille pour nous, pour le Frioul et pour l'ensemble des îles. Et en même temps simultanément, j'ai déclaré l'archipel du Frioul, Parc maritime. On a commencé à réhabiliter un certain nombre de choses à la fois dans l'eau, sur l'eau et à terre. On a mis en place un immense programme de 200 hectares qui déborde largement Natura 2000, l'immersion de récifs artificiels. Mais je pense que Natura 2000, en fait, c'est une courroie qui permet d'aller beaucoup plus loin. Il faut sortir de Natura 2000, ça impulse, ça met les gens en présence, ça permet d'analyser scientifiquement un certain nombre de problèmes et ça permet aussi de créer une dynamique. Le programme d'immersion des récifs artificiels déborde largement Natura 2000. Il est entre le littoral de la ville elle-même et l'archipel du Frioul. Mais quelque part, la nature n'a pas de frontière. Cela va jusqu'à un milieu à peu près à deux ou trois miles de la côte, ça va aller également dans les 500 mètres concernés par Natura 2000. On a mobilisé tous les acteurs, les pêcheurs professionnels, bien entendu. Ce n'est pas toujours facile d'aller accepter qu'il y ait des zones protégées pour des périodes associées aux pêches état zéro et à une certain nombre de mesures et d'opérations. Et on a également, par exemple, aussi mobilisé le port autonome. On est arrivé en travaillant à rentrer dans les écoports européens, donc en prenant des mesures au niveau des peintures, des déchets, etc. Donc, je croie que Natura 2000, est une façon au niveau d'une ville comme Marseille, de s'intégrer dans un schéma d'aménagement d'une ville avec cette dimension protection de l'environnement.